Zeitschrift: Nachrichten der Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare und der Schweizerischen Vereinigung für Dokumentation = Nouvelles de l'Association des Bibliothécaires Suisses et de l'Association Suisse de Documentation

Herausgeber: Vereinigung Schweizerischer Bibliothekare; Schweizerische Vereinigung für Dokumentation

Band: 24 (1948)

Heft: 4

Rubrik: Echos

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ECHOS

Schweiz — Suisse

Institut Suisse de Rome.

L'Institut Suisse de Rome, dont la création a été rendue possible par le don magnifique d'une villa, fait à la Confédération par la Comtesse Carolina Maraini, a été officiellement constitué le 12 décembre 1947. Il a pu commencer son activité dès le mois de mai 1948, et dispose actuellement de quatre places.

Les étudiants avancés ou déjà gradués qui répondent aux conditions énoncées ci-dessous, et qui disposent des ressources nécessaires, peuvent soumettre dès maintenant leur candidature au Comité de direction du Conseil de l'Institut, en adressant une demande, accompagnée de tous les renseignements utiles, au Secrétaire, Prof. Paul COLLART, 3 rue Michel Chauvet, Genève.

Extraits des statuts:

I. « L'Institut Suisse de Rome a pour but d'offrir à de jeunes Suisses la possibilité d'approfondir leurs connaissances ou leur art, d'entreprendre des recherches ou des travaux originaux, dans un centre de culture classique.
En outre, l'Institut encourage l'activité scientifique et artistique du pays, en offrant à des savants ou à des artistes des conditions favorables de séjour en Italie.
L'Institut doit également contribuer au développement des relations intellectuelles entre la Suisse et l'Italie ».

II. « L'Institut a son siège à Rome, dans la Villa Maraini ».

V. «L'Institut accueille, pour des séjours d'une durée minimum d'un an, maximum de deux ans:

a) des étudiants avancés ou déjà gradués en archéologie, philologie, histoire de l'art, histoire ecclésiastique, histoire des sciences, droit et lettres, de nationalité suisse;

b) de jeunes artistes de nationalité suisse (peintres, sculpteurs, graveurs, architectes, musiciens).

Ces bénéficiaires peuvent être boursiers d'une université, d'une autre institution ou de l'Institut; ils peuvent aussi séjourner à Rome à leurs frais.
L'Institut offre à tous un logement gratuit ».

Genève, 25 mars 1948.

Berne, Bibliothèque Nationale.

La Bibliothèque nationale suisse organise en collaboration avec les Archives fédérales une exposition commémorative de la Constitution de 1848. Elle sera ouverte le 10 septembre et comprendra un historique de la Constitution illustré par de précieux documents tels que l'Acte de médiation signé par Bonaparte.

Neuchâtel, Bibliothèque publique de la Ville.

Le poste de directrice-adjointe a été confié à Mlle Claire Rosselet, licenciée ès lettres. Nous nous félicitons de cette nomination qui couronne une carrière toute dévouée au service public et au développement intellectuel de la cité.

Une exposition de deux cents ouvrages édités récemment par les presses universitaires américaines a été organisée avec le concours de la Légation des Etats-Unis. A. B.

Zürich. Bibliothek der E.T.H.

Im Zusammenhang mit fälligen Renovationen hat der Umbau unserer Bibliothek begonnen. Er umfasst Katalogsaal, Ausleihe, Lesesaal, Bureaux und Büchermagazin. Wir hoffen, dass er das Raumproblem wieder für ungefähr ein Menschenalter löst und den Rahmen unseres Instituts so gestaltet, dass es durch Erweiterung und Rationalisierung zugleich in Stand gesetzt wird, den stetig wachsenden Betrieb auf lange Sicht zu bewältigen.

Erheblicher Zuwachs ist uns in Form einer grosszügigen Schenkung der Familie *Kern-Flad* in Thalwil zuteil geworden. Sie überliess uns die Bibliothek des 1940 verstorbenen ehemaligen Zürcher Stadtrats Hans Kern. Die über 5000 Bände rollten am 10. August in 51 Kisten an, unter Beigabe der 25 Gestelle. Wir verdanken die Vergabung dieser liebevoll und sachkundig ausgebauten Sammlung mit ausgesprochen eidgenössischem Akzent (sie setzt sich vorwiegend aus Schweizergeschichte, Militärgeschichte und Kunstgeschichte zusammen) der Vermittlung von Herrn Prof. G. Guggenbühl. Die schöne Schenkung bedeutet für uns einen hochwillkommenen Ausgleich der Einschränkungen in den Anschaffungen auf kulturwissenschaftlichem Gebiet, zu denen uns die starke Beanspruchung unserer Mittel durch technische Gebrauchsliteratur zwingt.

Im Zug des Ausbaus unseres Katalogwesens schlossen wir mit der Bibliothek des Schweizerischen Elektrotechnischen Vereins in Zürich eine Übereinkunft, die den seit langem bestehenden wechselseitigen Leihverkehr intensiviert. Vom 1. Juli an werden die Bestände an elektrotechnischer Literatur und verwandten Gebieten gegenseitig in den Nominalkatalogen beider Bibliotheken nachgewiesen, was die Abstimmung der Anschaffungen erleichtert.

Als Fortsetzung des aus dem Anfang des Jahrhunderts stammenden systematischen Gruppenkatalogs in voluminösen Bänden ist den Benützern der «Zettel-Fachkatalog» zugänglich gemacht worden. Er enthält den Zuwachs seit 1946 und überschneidet sich so mit dem alten Katalog in zwei Jahrgängen. Dieser Zettel-Fachkatalog bildet einen bewussten Kompromiss zwischen der Beibehaltung der veralteten Systematik in den Hauptabteilungen und einer zeitgemässen Modernisierung durch feinere Unterteilung und stark ausgebaute Rückweise, die fortwährend weiter ausgefeilt werden. Diese Übergangsform bot die Möglichkeit zur dringlichen Sofortlösung; auf vielen Fachgebieten war der bisherige Zustand seit langem als unhaltbar erkannt, die durchgreifende Neugestaltung des gesamten Sachkatalogs aber fiel aus mannigfachen Gründen, vorweg wegen der Arbeitsbelastung, ausser Betracht. Der jetzt gefundenen Abhilfe kommt als Beispiel der «Politik des Möglichen» trotz dem Sonderfall teilweise grundsätzliche Bedeutung für die Erneuerung überholter Sachkataloge zu. Zum Erstaunen des Bearbeiters eröffneten sich aus dieser Selbstbeschränkung auf die Wirklichkeitsbasis eine Menge fruchtbarer Gesichtspunkte.

Sche.

Ausland — Etranger

Grande-Bretagne.

Une *Bibliographie nationale britannique* est à l'étude par une commission de la Library Association. L'on envisage une publication hebdomadaire, présentant les titres dans l'ordre alphabétique des auteurs. Des index cumulés des auteurs et des mots-vedettes embrassant quatre fascicules paraîtraient toutes les quatre semaines. Le volume annuel comporterait un classement systématique des titres et un index des auteurs. La rédaction serait confiée à une institution nationale, de préférence au British Museum. Nous pouvons assurer nos collègues anglais que cette bibliographie recevrait chez nous le meilleur accueil possible (voir Libr. Ass. Rec. vol. 50, No 7, p. 173).

Indes.

Selon « Indian Librarian », le Gouvernement des Indes a nommé une commission d'experts chargée d'examiner l'opportunité de créer une Bibliothèque Nationale Centrale, dont l'une des sections agirait comme centre du dépôt légal.

URSS.

Un Catalogue collectif russe est en voie de réalisation. On estime que de 1708 à 1947 l'on a publié en Russie 1 200 000 titres. La moitié environ de ces ouvrages ont paru pendant l'ère soviétique 1917—1947. Neuf dixièmes de ces ouvrages se trouvent dans les quatre bibliothèques les plus importantes du pays, qui sont: la Bibliothèque d'Etat Lénine à Moscou, la Bibliothèque publique Saltykov-Schtschédrine à Léninegrad, la Bibliothèque de l'Académie des Sciences à Léninegrad, les Archives de la Chambre du Livre (Meshdounarodnaya Kniga) à Moscou. C'est donc sur ces collections que le nouveau catalogue collectif s'appuiera pour commencer. On espère l'avoir terminé en 1955 (voir ALA-Bulletin, vol. 42. No 4, p. 181).

U.S.A.

La Carnegie Corporation de New York a fait un don de 2500 $ à la American Library Association afin de lui permettre d'organiser cet été un séminaire consacré aux travaux internationaux dans le domaine des bibliothèques.

American University Presses. L'Association des Presses Universitaires américaines a tenu ses assises à Berkeley du 20 au 23 juin. Le *Publishers' Weekly* consacre son numéro du 10 juillet 1948 (vol. 154, No 2) en entier à cette importante manifestation. La lecture de ce fascicule doit être recommandée à tous ceux qui s'intéressent à l'édition scientifique. Nous aurons sans doute l'occasion de revenir sur le rôle de premier plan joué dans la vie intellectuelle américaine par les Presses universitaires, à l'occasion des expositions qu'elles se proposent d'organiser dans notre pays dans le courant de l'hiver prochain. dans le courant de l'hiver prochain et dont la première est actuellement ouverte à le BPV de Neuchâtel.

P. B.